Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2007)
Heft: 6

Artikel: La Turquie et l'UE
Autor: Ghanbari, Atiyeh
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346763

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Moustapha Kémal, dit Atatürk, fondateur de l'Etat turque moderne.

La Turquie et L'UE

Atiyeh Ghanbari

Etudiante postgrade en Relations internationales

Les négociations d'adhésion entre l'Union européenne et la Turquie ont été officiellement ouvertes à Luxembourg en octobre 2005. Depuis décembre 1999, au Conseil européen d'Helsinki, la Turquie a le statut de pays candidat. Les négociations d'adhésion ont été définies comme un « processus ouvert » et pourraient durer une dizaine d'années.[1]

La Turquie moderne est née en 1923. Cet Etat à majorité musulmane est présentement un Etat laïc étroitement aligné avec l'Occident. La Turquie est membre de l'ONU et de l'OTAN depuis 1952. Ankara siège au sein du Conseil de l'Europe depuis 1949, de l'OCDE depuis 1961 et a accédé au statut de « membre - associé » de l'Union de l'Europe en 1992. Ankara s'est par ailleurs engagé sur la voie d'une coopération étroite avec la Communauté économique européenne dès 1959. L'entrée de la Turquie au sein de l'Union européenne fait l'objet de débats particulièrement animés. Les réactions à ce sujet sont partagées parmi les dirigeants de l'Union européenne et au sein de la communauté turque en UE.

Les 16 et 17 décembre 2004, le Conseil européen a noté les importants progrès faits par la Turquie au plan législatif. Le rapport a également noté les progrès concernant la stabilité économique, l'indépendance et le fonctionnement du système judiciaire du pays. En ce qui concerne le respect des droits de l'Homme et la liberté d'expression la Turquie a, selon le rapport, adhéré aux conventions européennes et internationales les plus pertinentes.[2] Mais cela ne suffit pas : en d'autres termes, la Turquie doit renforcer et mettre en pratique ces conventions.

Dans le cercle des dirigeants des pays de l'Union, le nouveau président français, Nicolas Sarkozy, est fermement opposé à l'adhésion de la Turquie à l'UE, tout comme la chancelière allemande Angela Merkel. Le premier a en effet déclaré que l'Union européenne était une entité géographique, ainsi que politique et culturelle; il et a rejeté l'idée d'une l'adhésion de la Turquie. Il favorise en revanche l'établissement d'un « partenariat privilégié ».Cette réaction a entraîné de nombreuses réactions et le président de la Commission, José Manuel Barroso, a réagi aux remarques de Nicolas Sarkozy de la façon suivante : « Les négociations d'adhésion avec la Turquie se poursuivent sur la base d'un mandat accordé par les Etats membres, à l'unanimité ». Il a ajouté : « Si l'un des Etats membres, ou plusieurs, souhaitent modifier ce mandat, c'est à eux de s'en charger et d'en accepter les conséquences ».

Réformes

En acceptant les exigences de l'UE, la Turquie a commencé à accélérer les réformes législatives et le renforcement des institutions démocratiques depuis 2001, qui ont abouti à des changements structurels majeurs dans le système juridique et économique, même si le rythme de changements n'est pas constant. Ces progrès surprenants

1 Conseil de l'Union européenne, Communique de presse, Luxembourg, le 3 octobre 2005.

2 « Brusseles European Council, Presidency Conclusions », 16-17 décembre 2004.

sont dus à la politique d'adhésion. Sans cela, ces progrès auraient pris davantage de temps, ou n'auraient peut-être pas pu avoir lieu. Ce travail nécessite du temps, de la patience et de la pédagogie, car modifier les comportements et les mentalités ne s'impose pas de l'extérieur, mais se réfléchit et se construit petit à petit.
Dans son rapport annuel de 2005, la Commission européenne indique : « la Turquie peut être considérée comme dotée d'une économie de marché viable, pour autant qu'elle maintienne fermement le cap de sa récente stabilisation et de ses réalisations en matière de réformes. La Turquie devrait être en mesure de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union à moyen terme, à condition qu'elle poursuive fermement sa politique de stabilisation et adopte de nouvelles mesures décisives en terme de réformes structurelles ».

Laïcité et Armée

Un des grands arguments favorables à la candidature de la Turquie est qu'il s'agit d'un pays majoritairement musulman *laïc*. Cette laïcité résulte de la volonté de Mustapha Kemal Atatürk dans les années 1920. Il imposa aux turcs l'alphabet latin au lieu de l'alphabet arabe. Il interdit le voile et il abolit le Califat d'Ottoman. Sous Atatürk, le pays connu un processus de modernisation accéléré. L'armée fut très importante dans le système constitutionnel et l'est encore de nos jours. L'armée est héritière de l'idéologie kémaliste, qui est la garante de cette laïcité.[3] Une des conditions imposées par l'UE à la Turquie est de réduire le pouvoir de l'armée.
En Turquie, le rôle de l'armée est complexe. Les partis politiques peuvent être dissous s'ils ne respectent pas la notion de laïcité du pays, comme c'était le cas avec 4 coups d'Etats menés par l'armée en 40 ans. L'armée turque est l'une des plus nombreuses et des plus fortes de l'OTAN. Le degré de prestige de l'armée dans la société turque est élevé.

3 Pierre, Joëlle, « Finalités, Evolution et Avenir des Principes Kémalistes en Matière d'Education » in : *La République Laïque Turque : Trois Quarts de Siècle après sa Fondation par Atatürk*, Editions Complexe, Interventions, 2003, p. 13-77.

Le public a confiance en l'armée plus que dans n'importe quelle autre institution de gouvernement (80 %).

Population et géopolitique

Une des grandes oppositions à l'adhésion de la Turquie concerne sa population. Avec plus de 70 millions d'habitants et une croissance démographique forte ces 10 ou 20 prochaines années, elle deviendrait l'Etat le plus peuplé de l'UE. Cela signifie qu'elle disposerait du pourcentage de voix le plus élevé au Parlement européen, par le système de la proportionnelle.[4] En ce qui concerne le géopolitique, certains spécialistes sont persuadés qu'avec l'intégration de la Turquie, l'Union acquerrait une puissance géostratégique quasi unique, étant donné le positionnement géographique de son nouveau membre. Ce pays appartient à la Méditerranée orientale, au Moyen-Orient, aux Balkans, au Caucase et à l'Asie Centrale. « Il constitue un point de passage terrestre et aérien entre l'Europe et l'Asie, et maritime entre la Méditerranée et la Russie. L'entrée de la Turquie permettrait à l'Union de contrôler les richesses pétrolières et gazières de la Caspienne et de l'Asie centrale, puis les routes d'acheminement des hydrocarbures ». Elle pourrait dominer pleinement la Méditerranée et la mer Noire, et acquérir une main-d'œuvre bon marché. Par contre se pose la question de la gestion des nouvelles frontières instables, qui pourraient mettre l'UE directement aux prises avec le terrorisme, le crime organisé, l'immigration clandestine, le trafic d'êtres humains, etc. En même temps, le fort potentiel d'immigration des Turcs offrirait aussi à l'Europe un nouveau souffle démographique susceptible de régler le problème du vieillissement et des retraites.[5]

Economie

« En 2005, la Turquie a été reconnue comme une économie de marché fonctionnelle. Les investissements directs étrangers (FDI) ont augmenté de manière significative en 2005 et 2006, notamment grâce à des privatisations et à des acquisitions à grande échelle dans le secteur financier. L'inflation a nettement diminué, passant de 65 % en 1999 à des taux à un seul chiffre en 2005. La Turquie a également enregistré de très bons taux de croissance, celui du PIB atteignant 9 % en 2004 et 7,4 % en 2005. La croissance estimée pour 2006 est de 5 %. Ceci est notamment dû aux politiques économiques qui ont été poursuivies après la crise économique de 2001. Toutefois, des périodes d'instabilité financière en mai et en septembre 2004, en mars 2005 puis finalement en mai-juin 2006, montrent que l'économie turque est encore vulnérable à la volatilité et aux changements soudains dans la confiance des investisseurs. Toutefois la bonne croissance, conjuguée à la chute de l'inflation et à une politique fiscale stricte, a rendu l'économie turque plus robuste et plus résistante aux chocs.»

4 Jacob, Fabien, « Projet d'Adhésion de la Turquie à l'Union européenne? Une Supercherie », Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Paix et d'Etude Stratégiques, 16 Novembre 2005, www.cirpes.net/article94.html.

5 Del Valle, Alexandre, « Plutôt que la Turquie dans l'UE, la solution du troisième cercle », 3 Novembre 2004.

Politique

Le parti au pouvoir à Ankara, l'AKP ou Parti de la Justice et du Développement, Musulman réformiste, a accédé au pouvoir en 2002. En juillet 2007, le parti a été réélu avec une majorité de 47 % des voix. Abdullah Gül, le ministre des Affaires étrangères, a été élu président de la Turquie pour un mandat de 7 ans par le Parlement. L'armée et les élites ne sont pas optimistes sur le parti au pouvoir et ils ont organisé des manifestations contre l'AKP car, pour, eux le parti n'est pas un parti laïc. Ils constatent un risque pour les valeurs kémalistes. Le parti AKP doit désormais rassurer les élites et l'armée en tant que garant de laïcité et démocratie. Néanmoins, les progrès réalisés par l'AKP afin d'adhérer à l'Union européenne ne sont pas comparables à ceux des gouvernements antérieurs. La candidature de Gül était boycottée par les élites laïques en mai, particulièrement par le parti MHP. Les élections législatives du 22 juillet ont été remportées par l'AKP (47 %). A la fin, Gül était élu président de la république sans intervention de l'armée. Il a souligné l'importance de protéger la laïcité et a déclaré que les peurs des élites et de l'armée n'étaient pas justifiées. Il a ajouté que le gouvernement mènera les réformes nécessaires pour adhérer à l'Union européenne. Le fait que l'armée ne soit pas directement intervenue dans la vie politique du pays est un événement sans précédent en Turquie. Cela pourrait s'expliquer par le nouveau climat de tolérance qui semble gagner le pays, même si les sentiments divergent quant au nouveau gouvernement.

A.G.

La Turquie devant un choix stratégique

En 2003 s'est joué un dilemme stratégique pour la Turquie et pour l'OTAN. Au moment d'accueillir les bases d'attaque américaines pour l'invasion de l'Irak par le Nord, le gouvernement turc s'est ravisé. Alors que la campagne aéroterrestre battait son plein, les USA se sont vu refuser l'hospitalité. Ou, plus exactement : le gouvernement turc a demandé des concessions territoriales et financières.

Le refus américain de cette forme de « chantage » a signifié, à court terme, un retard dans les opérations. A plus long terme, la situation dans le Kurdistan s'est détériorée – en même temps que les relations turco-américaines.

Alors que le PKK était virtuellement mis hors d'état, celui-ci a pu se reconstituer dans le Kurdistan irakien. On peut comprendre alors que la lutte contre cette organisation n'a pas été la priorité des Américains. Si bien qu'aujourd'hui, devant la reprise des attentats en Turquie contre les sites touristiques, la tentation est grande de reprendre des opérations militaires par-delà la frontière.

Nouvel échec de la politique de puissance américaine, la détérioration des relations entre la Turquie et son protecteur américain ne sont pas avares de conséquences et de bouleversements régionaux : rapprochement entre la Turquie et la Syrie, militarisation poussée, acquisitions d'armes auprès de fournisseurs ex-soviétiques, pressions sur le Kurdistan qui pourrait y trouver un motif légitime de déclarer son indépendance. A terme, il se pourrait même que la question de l'adhésion de la Turquie à l'UE perde de son sens.

A+V